

Présentation de la matinée du 6 juin - Salle du Grand Conseil valaisan

Monsieur le Président,
Madame, Messieurs les Conseillers et Chancelier d'Etat,
Messieurs les Conseillers nationaux,
Mesdames les Députées, *elles ne sont pas nombreuses alors je vous les cite Madeline Heiniger de St-Maurice et Marianne Maret de Monthey*, et Messieurs les Députés suppléants, *ils ne sont guère plus, alors je le cite également, par souci de neutralité : Alexandre Cipolla de Monthey*
Mesdames et Messieurs, en nom et qualité
Chers recteur, professeurs et élèves des collèges de Sion et de Brique,
Chers amis des Salons du Général Dufour, chers invités,
Et surtout, parce que c'est pour ça qu'on est là ce matin, chers Citoyens valaisans,

Permettez-moi, au nom des Salons du Général Dufour, organisateurs de cette manifestation, de vous souhaiter la plus cordiale bienvenue dans cette salle du Grand Conseil, siège des représentants du peuple, un symbole indispensable pour cette matinée consacrée, en marge de la commémoration du bicentenaire de l'entrée de votre Canton dans la Confédération, **au regard des Valaisans sur 200 ans de cohabitation avec la Suisse et les Suisses.**

Pourquoi les Salons du Général Dufour ici à Sion. **Quel lien entre Genève et le Valais** et ce jeune Dufour, encore parfaitement inconnu ? C'est bien sûr **Napoléon 1er, conquérant tout d'abord**, qui, d'invasions en rattachements, décrète le 12 novembre 1810, l'annexion du Valais et crée le Département du Simplon après avoir annexé Genève et créé, le 25 août 1798 celui du Léman. Infamie pour les uns, opportunité pour les autres, **Guillaume Henri Dufour** saisit sa chance et passe le concours d'entrée à l'une des meilleures écoles du monde : l'Ecole Polytechnique de Paris, à une époque où elle est la plus militarisée de son histoire. Une formation poursuivie à Metz et à Corfou, qui va à la fois forger l'homme, le militaire et surtout l'ingénieur. Dufour, officier du 1er Empire, distingué déjà par la précision de sa carte de Corfou et par la qualité de ses travaux de fortifications de Lyon.

Napoléon 1er, en déroute cette fois, qui va entraîner, entre 1815 et 1816, aux traités de Vienne, de Paris et de Turin, un redessinement des cartes géopolitiques de l'Europe, et amener le Canton du Valais, mais aussi ceux de Neuchâtel et de Genève, à faire leur entrée dans la Confédération.

Dufour est également concerné puisqu'il va devoir choisir sa nationalité.

Ce sera sa patrie, Genève, et son nouveau pays, la Suisse. Il démissionne de l'armée française en 1817 et vient nous apporter ses compétences et ses 10 ans d'expérience impériale :

- **Compétences militaires tout d'abord**, qui, en 15 ans, vont le propulser au poste de Quartier-maître général de la Confédération, après avoir entre autre créé, puis dirigé, l'Ecole militaire de Thoun. Une carrière militaire intense de 50 ans (1817-1867), dont l'histoire retiendra surtout sa retenue, en 1847, dans le guépier fratricide du Sonderbund, qui lui vaudra une telle estime de tous qu'elle finira par reléguer aux oubliettes ses 3 autres nominations comme Général, en 1849, 1857 et 1859.

- **Compétences scientifiques et techniques ensuite** qui le voient tour à tour, et parfois simultanément, professeur, chercheur, inventeur, écrivain et ingénieur cantonal, chargé par Genève, pendant 33 ans (1817-1850), de son urbanisme et de ses fortifications. Un ingénieur brillant, curieux, attentif et réactif à toute avancée scientifique et technologique, comme cette passerelle en fil de fer, inventée quelques semaines auparavant, qui va l'amener, après de nombreux tests de résistance, à créer le **1er pont suspendu en fil de fer d'Europe**, grâce auxquels Genève, à l'étroit dans ses murs, va pouvoir se développer, en enjambant ses fossés. Une vision de l'urbanisme qui va le conduire à totalement métamorphoser le visage de Genève, en redessinant le pourtour de la rade, lui donnant l'aspect qu'elle a encore aujourd'hui.

- Compétences militaires et techniques auquel le Valais doit ses **fortifications de St-Maurice** et qui incitera la Diète à lui confier ce qui va devenir l'un de ses travaux majeurs : la réalisation de **la carte de la Suisse au 1:100'000**, appelée aussi carte Dufour. Un travail colossal de 33 ans, qui voit la création à Carouge, le 1er janvier 1838, du 1er Bureau topographique fédéral et qui va aboutir à la publication de 25 feuilles. Une prouesse à la fois technique et artistique qui lui vaudra la médaille d'or à l'Exposition universelle de Paris de 1855 et l'appellation en **Pointe Dufour** de la höchste Spitze der Schweiz, qui culmine à 4634 m.

- 2 m plus bas, à 4632 m, l'ancienne pointe orientale vient d'être rebaptisée à l'initiative de Didier Burkhalter : **Pointe Dunant**, transition qui me permet de relever que le rêve fou de cet idéaliste a pu aboutir, certes grâce à l'appui du juriste Gustave Moynier et des chirurgiens Théodore Maunoir et Louis Appia, mais surtout, comme le rappelle l'historien Jean-Daniel Candaux, *"grâce à ce prestigieux Général vainqueur, qui jouissait d'une autorité incontestée en Suisse et ailleurs et qui, de plus, était l'ami intime de Napoléon III. Sans lui, la Croix-Rouge aurait peut-être connu le sort de beaucoup de ces entreprises un peu utopiques et idéalistes qui démarrent très bien et qui ensuite disparaissent parce qu'elles ne trouvent pas dans la population, dans les conseils politiques, les appuis nécessaires. Le succès de Dufour est d'avoir réussi à intéresser à l'entreprise à la fois Napoléon III et le Gouvernement fédéral suisse"*. Par effet d'entraînement, 10 autres gouvernements vont les rejoindre et signer la fameuse **Convention de Genève, du 22 août 1864**, donnant ainsi naissance au droit international humanitaire moderne.

- Compétences et engagement au service des autres, comme le prouve ses **48 ans de vie politique**, un palmarès à faire pâlir d'envie, jugez plus tôt : 22 ans au Conseil représentatif de Genève, 25 ans au Grand conseil genevois, 9 ans au Conseil national et 4 ans au Conseil aux Etats.

- Dufour, **homme de devoir plus que de pouvoir, Homme du juste milieu**, comme l'a surnommé son biographe Jean-jacques Langendorf, homme engagé et opiniâtre à qui l'on doit notre **drapeau suisse, l'homme qui a sauvé la Suisse** comme l'a titré récemment la Télévision suisse. Un homme ancré dans ses valeurs, courageux dans ses décisions, respectueux des minorités, un homme remarquable sur lequel la Suisse d'alors a pu s'appuyer pendant 50 longues années, un homme providentiel que le citoyen-soldat d'aujourd'hui, réduit au rang de nu citoyen-contribuable, rêverait de voir à la barre du bateau *La Suisse*, quelque peu à la dérive depuis la capitulation de son équipage. On pourrait se demander quel regard il porterait aujourd'hui sur le fruit de son travail, en voyant la Suisse abandonner souveraineté, neutralité et indépendance et saborder une à une, sur ordre de l'étranger, ses valeurs, ses spécificités et ses traditions, alors même que le 9 décembre, il y a exactement 700 ans, elle s'était pourtant jurée, à **Brunnen**, de ne **plus jamais** plus accepter de **juges étrangers dans ses vallées**.

Quelques mots brièvement sur *Les Salons du Général Dufour*, notre association qui propose de revisiter l'histoire, souvent assez méconnue du XIXe siècle, pourtant berceau de notre Suisse moderne.

Inspirés de Madame de Staël, nous **"tenons Salon", chez Dufour**, dans la maison qu'il a habitée pendant 30 ans, jusqu'à sa mort le 14 juillet 1875, maison placée sous la sauvegarde d'une Fondation qui soufflera l'an prochain ses 25 bougies et où nous invitons mensuellement, des spécialistes à venir nous parler d'un thème en lien avec la période de Guillaume Henri Dufour, *en gros les années 1780-1880*. Chaque intervention débouche sur une causerie, où chacun peut à loisir intervenir pour compléter, corriger, argumenter, voire rebondir sur une anecdote croustillante, une petite histoire derrière la grande Histoire. Cette matinée, qui n'est pas un Salon mais un hommage que nous voulions rendre au Valais et à ses habitants, fera donc exception.

Les Salons du Général Dufour peuvent s'enorgueillir d'une Commission historique composée de 30 membres, historiens, professeurs, spécialistes, **deux offices fédéraux et 4 archives cantonales**, dont les valaisannes, **Alain Dubois**, son directeur, nous ayant fait l'amitié de nous rejoindre.

Chaque année, fidèle à l'esprit de cohésion nationale, si chère à Dufour, et que l'armée de milice notamment permettait de cimenter, nous partons à la découverte des Citoyens de **cette Suisse** qui, comme le disait Napoléon 1^{er}, *"ne ressemble à aucun autre État, soit par les événements qui s'y sont succédés depuis plusieurs siècles, soit par la situation géographique, soit par les différentes langues, les différentes religions, et cette extrême différence de mœurs qui existe entre ses différentes parties"*.

Ce week-end, commémorations au pluriel obligent, c'est en Valais que nous faisons étape, avec un **1er module** ce matin consacré au regard des Valaisans sur 200 ans de cohabitation avec la Suisse et les Suisses, *j'y reviendrai dans un instant*, puis, cet après-midi, dans cette même salle à 14h30, un **2ème module** consacré au regard des historiens valaisans, cette fois, sur quelques pages de Votre Histoire et nous finirons à St-Maurice, dans le Fort de Cindey, avec un **3ème module** consacré à l'histoire *des fortifications, de Vauban à Maginot, en passant par Dufour*. Demain sera consacré à un autre fort, le Fort du Scex, et à une autre commémoration, celle des **1500 ans de l'Abbaye de St-Maurice d'Againe**.

Pour cette matinée consacrée au bicentenaire du Valais confédéré, nous nous sommes demandé, *à l'heure où les restes de notre Démocratie directe font débat*, quel regard Vous, les Citoyens valaisans, portez sur ce 200e anniversaire. Pour ce faire, nous avons choisi symboliquement cette salle du Grand-Conseil. Nous y avons invité ceux qui vous y représentent et puis, l'espace d'un matin, nous avons souhaité que l'exécutif et le législatif fassent corps avec sa population et je tiens ici à remercier chaleureusement le Président du Grand Conseil, et le Chancelier d'Etat d'avoir, tout aussi symboliquement, accepté de se prêter à cet exercice en co-dirigeant cette matinée. Ils agiront en leur nom et qualité, sans couleur partisane.

Je profite de vous les présenter brièvement :

Nicolas Voide, né le 31 mars 1968

PDC, élu Député suppléant en 1997 et 2001

Elu Député en 2005, 2009 et 2013

Président depuis le 1er mai 2015 du Grand Conseil valaisan, il est donc le Grand baillif du Valais, C'est lui qui ouvrira, dirigera et clôturera cette session particulière.

Philipp Spoerri, né le 24 janvier 1958

PDC, Directeur depuis 1994 du Service administratif et juridique au Département de l'économie, de l'énergie et du territoire (DEET).

Chancelier d'Etat depuis 2010,

Il nous introduira les intervenants, en décrivant les critères pour lesquels ils ont été choisis et le titre de leur exposé.

Pour cet exercice rétro et introspectif, nous avons choisi de faire entendre

Votre voix de citoyens : hommes et femmes, jeunes et moins jeunes, romands et haut-valaisans,

la voix de votre région : plaine et montagne, rive gauche - rive droite, vallée par vallée, régions centrales ou périphériques,

la voix de vos élus, avec leur sensibilité politique, leur mandat législatif et/ou exécutif local, cantonal et national ou encore leur fonction politique sur le plan suisse et enfin,

la voix de vos concitoyens qui observent attentivement l'évolution de votre société.

En résumé, voici le programme de cette matinée : **en 1ère partie, 4 regards politiques** remonteront le Valais, du Chablais jusqu'à Sion, avec une intervention liée à leur fonction spécifique et leur expérience croisée sur ce que le Valais attend de la Suisse et inversement sur le regard des Suisses sur le Valais, avec pour chacun, la réponse à une question commune *Quid de la souveraineté cantonale ?*

En deuxième partie, 3 regards citoyens descendront le Valais, de Brigue à Sion, pour nous parler de la condition de la Femme, des défis de la Montagne et de l'évolution Eglise-laïcité.

La jeunesse n'étant pas représentée, nous avons tenu à associer à notre événement les différents collèges du Valais, et nous sommes particulièrement ravis de l'enthousiasme avec lequel les représentants des collèges des Creusets de Sion et Spiritus Sanctus de Brigue ont accepté notre invitation, qui plus est, sur leurs heures de congé.

Avant de passer la parole à Nicolas Voide, pour l'ouverture officielle de cette matinée, J'aimerais remercier les personnes qui ont œuvré dans l'ombre pour nous permettre de vous accueillir dans cette salle. J'aimerais également exprimer toute ma gratitude à tous les intervenants qui ont donné suite, bénévolement, à notre invitation, qui ont sacrifié un agenda déjà surchargé pour vous consacrer leur matinée et qui ont accepté avec énormément de gentillesse de développer leur exposé autour d'un thème proposé et d'une question commune imposée.

En témoignage de notre reconnaissance, nous aimerions leur offrir une petite attention :

1° tout d'abord, s'agissant de Dufour, une publication sur sa vie et son oeuvre, catalogue très complet d'une exposition qui a eu lieu à Genève en 1987, à l'occasion du bicentenaire de sa naissance que nous avons voulu, pour l'occasion, habiller aux couleurs de votre bicentenaire

2° et pour ceux qui auront traité de la Souveraineté cantonale (ou accepté de ne pas la traiter) un exemplaire du travail de mémoire de l'historien Gérard Benz, regretté membre de notre Commission historique sur **La Constitution de la Malmaison de 1801**, histoire de rappeler que cette année-là, à Paris, Centristes et Fédéraliste suisses se déchiraient, lors de la Consulta, pour accoucher d'une constitution qui ne verra pas le jour avant... 1848. Intéressant au passage de relever que le mot *fédéralisme* semble avoir changé de camp dans l'esprit populaire, puisqu'il sous-entend plutôt aujourd'hui ce qui est décidé à Berne, c'est-à-dire à peu près tout.

Pour vous les transmettre, j'appelle

Michel Fontana, Secrétaire et responsable des réseaux sociaux du Lobby des Citoyens

Jean-Pierre Barras, Vice-président des Salons du Général Dufour

Willhelm Rutishauser, membre du Club du Lundi, petit clin d'œil avec nos félicitation, si nos renseignements sont exacts d'un Lt-col au nouvellement promu Lieutenant-colonel Yannick Buttet, qui est d'ailleurs actuellement en service, raison pour laquelle, il nous quittera peu après son intervention,

Corinne de Tschanner, Vice-présidente suisse de Rencontre Suisse - Nouvelle Société Helvétique, association, qu'on se le dise, qui n'a toujours pas de représentation en Valais,

Anne-Lise Muller, Secrétaire de l'Association de la Ligne Fortifiée de la Promenthouse, symbole d'un certain esprit de résistance et de la volonté de nos grands-parents de se défendre,

René Thonney, Président d'honneur de la Fondation pour la Conservation de la Maison du Général Dufour

Salomon Rizzo, précieux spécialiste du patrimoine suisse auprès de Patrimoenia,

Christian Moser, Président de la Société Genevoise de Géographie

Gilles Vuille, responsable de Commission "Islam" du Lobby des Citoyens

Mesdames et Messieurs, je vous souhaite à toutes et à tous une très agréable matinée et je passe immédiatement la parole à Nicolas Voide, Président du Grand Conseil.

Sion, le 06.06.2015

Marc R. Studer

Président

Les Salons du Général Dufour